

## Guide pratique - Coconstruire et piloter

### Arborescence

- 1. Pourquoi un plan d'action energie climat communal ?
- 2. Qu'est-ce que j'y gagne ?
- 3. C'est quoi un PAEDC ?
- 4. Concrètement, comment faire ?
  - Coconstruire et piloter



*Coconstruire un PAEDC, c'est impliquer un maximum de citoyens et d'acteurs locaux.*

Dans le cadre du programme POLLEC, la Région wallonne demande aux communes de mettre en place un comité de pilotage citoyen. Cet organe participatif vise à impliquer la population locale dans la transition écologique de leur territoire. Il est fortement recommandé d'établir ce comité dès la phase initiale d'élaboration du PAEDC, et de soumettre les résultats de ce travail au Collège communal. Cette démarche garantit une meilleure adhésion et appropriation du plan par les citoyens, ce qui, en retour, facilitera et renforcera leur engagement tout au long de la mise en œuvre des actions.

Ce comité de pilotage devra être composés de représentants externes à l'administration communale, c'est-à-dire des citoyens et autres acteurs locaux susceptibles d'enrichir l'élaboration du PAEDC et d'être impliqués dans la mise en œuvre. En fonction du contexte local, le comité pourra également impliquer des associations, des agriculteurs, des entreprises, des publics désavantagés, des mouvements de jeunesse, et bien d'autres. A vous de composer votre comité de pilotage avec les acteurs les plus pertinents et adaptés pour servir au mieux votre mission. Pour plus d'information, nous vous renvoyons vers le guide du coordinateur POLLEC pour la mise en place d'une équipe POLLEC et d'un Comité de pilotage.

L'organigramme proposé ci-dessous montre une manière d'organiser le travail.



## Bonne pratique : Gembloux, le plan Energie-Climat, fruit d'une concertation avec les acteurs de terrain

Le plan énergie-climat de la ville de Gembloux élaboré en 2014 est le fruit d'un travail de recherche et d'analyse mené par les services communaux grâce à l'appui d'un expert externe, mais également de rencontres avec des acteurs du territoire.

Une première démarche de sensibilisation à grande échelle a été menée en mai 2014 avec l'organisation du premier forum Energie-Climat. Cet événement poursuivait pour objectifs d'informer les citoyens et acteurs socio-économiques locaux de la politique énergie climat menée par la Ville, d'échanger avec des professions sur des projets concrets, et de mobiliser les acteurs locaux à participer à l'élaboration du plan d'action en faveur de l'énergie durable

Lors de cette après-midi, différentes conférences ont abordé les thèmes suivants : les économies d'énergie ; la rénovation du bâti et les aides disponibles ; la construction basse énergie ou passive ; la production d'énergie renouvelable ; la biométhanisation agricole ; les coopératives citoyennes ; la mobilité ; etc.

Dans un second temps, différents groupes de travail ont été organisés au cours desquels les acteurs de terrain ont pu exprimer leur avis sur la démarche et proposer des actions à mettre en œuvre pour réaliser l'objectif de réduction des émissions. Les acteurs majeurs ayant participé à la démarche sont les citoyens, le pouvoir politique au travers de l'intervention des échevins, l'association des commerçants de Gembloux centre, le Club d'entreprises Idéalys, le Groupement des entreprises de Gembloux (GEG), l'Union wallonne des entreprises (Cellules environnement et mobilité), le facilitateur URE industrie, le Centre de Recherche Agronomique (CRA-W), le facilitateur biomasse, l'UCM, les cellules mobilité, environnement et énergie de l'administration communale de Gembloux.



### Liens utiles

- [Guide du coordinateur POLLEC pour la mise en place d'une équipe POLLEC et d'un Comité de Pilotage](#)